

CHAISES DÉLAISSÉES À ADOPTER

25 mars
28 juin -



CERTIFICAT D'ADOPTION

campagne d'adoption créative des chaises d'école délaissées

Nom		Quantité adoptée	
Prénom		Adresse	
Téléphone			
E-mail		CP, ville	

J'adhère à la campagne d'adoption créative en adoptant gratuitement chaise(s) d'école abandonnée(s) qui devient évidemment MA ou MES chaise(s) après avoir adhéré à l'association Valesens.

Je m'engage à en prendre soin, la bichonner, la customiser.

Je m'engage à transformer cette chaise d'école en chaise un peu, beaucoup, carrément folle.

Je peux la démonter, la remonter, la découper, la percer, la poncer, la peindre... à moi de jouer! Seule contrainte, je respecte son usage, je dois toujours pouvoir m'asseoir dessus, dessous, à côté ...

Oui je l'accepte !!!

Si je considère que je l'ai bien bichonnée, je m'engage à ramener MA ou MES chaise(s) d'école avant le 28 juin 2024 au Sensory Design Center, 56, Av. Marcel Dassault Bâtiment 2, 37200 Tours, afin qu'elle participe à la sélection des chaises les plus créatives*.

Oui c'est super !!!

organisation



partenaires



soutien



CHAISES DÉLAISSÉES À ADOPTER

25 mars
28 juin -



J'autorise que MA chaise d'école soit sélectionnée en juillet 2024, pour participer au festival de design France Design Week du 16 au 30 septembre 2024 si elle est lauréate.**

Evidemment !!! **Non**

J'autorise que mon nom, ma photo et ma bio (que j'aurais rédigé avant) soient associés à MA chaise ainsi que dans toutes les communications potentielles (éditions, presse, radio, TV ou réseaux sociaux), lors des différents évènements Valesens.

Oui, avec plaisir **Non, je souhaite rester incognito**

Il est possible que ta chaise exposée plaise à une autre famille d'adoption. Acceptes-tu de la vendre* ?**

Bien sûr!!! **Non**

Après le mois de juillet, je récupère ma chaise au Sensory Design Center quand Valesens indiquera les modalités de récupération (au plus tard le 15 octobre 2024).

Oui je l'accepte !!!

J'adhère à l'association Valesens* afin de pouvoir participer à la campagne d'adoption créative, suivant mon statut (étudiant, individuel, entreprise...) et je bénéficie également de tous les avantages d'accès aux actions de l'association. (tableau des cotisations en page suivante).

Oui, avec plaisir

*Association (loi 1901 reconnue d'intérêt général) de promotion du territoire par le design et des technologies du sensoriel.

organisation



partenaires



soutien



CHAISES DÉLAISSÉES À ADOPTER

25 mars
28 juin -



Cotisation Individuelle Coût net de 10,2€ après déduction fiscale	30€
Jeune entreprise (-2ans), Orga ESS, établissements scolaires, associations. Coût net de 60€ après déduction fiscale	150€
Structures dont l'effectif global est inférieur à 10 personnes Coût net de 100€ après déduction fiscale.	250€
Structures dont l'effectif global est compris entre 11 et 50 personnes Coût net de 140€ après déduction fiscale	350€
Structures dont l'effectif global est compris entre 51 et 300 personnes Coût net de 200€ après déduction fiscale	500€
Institutions, enseignement supérieur et recherche Coût net de 200€ après déduction fiscale	500€
Structures dont l'effectif global est supérieur à 301 personnes Coût net de 400€ après déduction fiscale	1000€
Étudiants, demandeurs d'emploi Coût net de 5,1€ après déduction fiscale.	15€

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la campagne d'adoption créative et d'accepter ses modalités.

Oui je l'accepte !!!

Faits en 2 exemplaires,

A Tours, le

Signature suivi de la mention «lu et approuvé»

* Ta chaise peut être primée ! Et rejoindre les 3 chaises lauréates, sélectionnées par un grand jury en juillet :

Grand prix : 800€ ; 2ème prix : 500€ ; 3ème prix : 200€.

** Valesens, ne pourra pas être tenue pour responsable des dégradations sur les chaises exposées pendant la France Design Week, de la réception jusqu'à la restitution.

*** Le montant de la vente sera décidé par Valesens et réparti, en cas de vente de la chaise, de la manière suivante : 40% prix pour le créateur et 60% pour l'association Valesens.

organisation



partenaires



soutien



CHAISES DÉLAISSÉES À ADOPTER

25 mars
28 juin -



Pourquoi adhérer ?

En adhérant à Valesens, vous participez activement à la promotion du design et des technologies du sensoriel sur notre territoire.

En nous rejoignant, votre statut d'adhérent vous donne droit à :

- *La possibilité d'intégrer les actions et projets de Valesens : France Design Week, la filière territoriale d'écologie sensorielle du design (programme Habiter Surcyclé pour le mobilier et le programme Mon beau déchet pour le cuir) et tous les autres évènements annuels.*
- *Un accès sur RDV aux espaces de travail du Sensory Design Center, tiers lieu d'inspiration et d'innovation autour du design et des technologies du sensoriel.*
- *Un forfait de 2h offert par an pour accéder à tous les équipements dédiés à la mesure sensorielle pour vous aider dans vos projets. (Chambre anéchoïque, cabines d'analyse sensorielle, eye tracker, laboratoire de destruction de la matière, matériauthèque et chutothèque).*
- *Vous bénéficiez d'une défiscalisation de 60% en participant à la vie économique et à la transition écologique par le design sur votre territoire.*

Vous êtes une entreprise ?

- *En plus des avantages précédemment listés, Valesens vous apporte un œil professionnel extérieur sur vos produits d'un point de vue design sensoriel. Concrètement, c'est l'opportunité pour vous d'optimiser le design, la perception sensorielle de vos clients et prospects sur vos produits afin de marquer votre différence et de répondre aux attentes de votre marché.*
- *Vous bénéficiez également d'une défiscalisation de 60% en participant à la vie économique et à la transition écologique par le design sur votre territoire.*

organisation



partenaires



soutien

